

ABSTINENCE ET KEFIR ?

Par Profil supprimé Postée le 09/10/2018 08:08

Bonjour !

Lors de la préparation d'un Kefir de fruits, il se produit une fermentation des agrumes qui entraîne la formation d'alcool à hauteur d'environ 1 degré.

Je ne bois plus depuis 1 mois, je suis suivi par un addictologue.

Pensez-vous que cette boisson faiblement alcoolisée représente un "danger" ?

Avec les remerciement.
Cordialement

Mise en ligne le 10/10/2018

Bonjour,

Il est parfois préconisé à certaines personnes abstinentes ou en sevrage d'éviter d'ingérer tout produit alcoolisé, voire même de ne pas porter de parfum, pendant un laps de temps donné. Ces recommandations ne peuvent se formuler qu'au cas par cas, elles concernent le plus souvent des personnes ayant été très fortement dépendantes à l'alcool et ayant eu du mal à se défaire du produit.

Nous ne savons pas ce qu'il en est vous concernant et il nous semble que l'interlocuteur le mieux placé pour vous répondre est votre médecin addictologue qui vous connaît et qui vous suit. Si votre prochain rendez-vous est trop éloigné, n'hésitez pas à le contacter par téléphone ou par mail, il vous répondra probablement dans les plus brefs délais.

Si d'autres questions se posent quant à votre arrêt ou votre suivi, si vous avez besoin d'échanger sur la manière dont les choses se passent pour vous, sachez que vous pouvez nous recontacter. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h au 0 980 980 930 (appel anonyme et non surtaxé) ainsi que par Chat de 14h à minuit.

Cordialement.
